

Comptabilité financière

Opérations sur marchandises (permanent)

Monsieur Solar a créé une société anonyme spécialisée dans l'installation de panneaux photovoltaïques et, dans un proche avenir, de développer différentes installations d'énergies renouvelables.

Il décide de gérer ses stocks de panneaux solaires selon le procédé de l'inventaire permanent. Une marge brute moyenne de 40% du prix de vente est prévue pour les ventes de ces panneaux.



Par simplification, il n'est pas tenu compte de la TVA, même s'il dépasse les 100'000.— de chiffres d'affaires.

A la fin du mois de novembre, l'extrait de la balance des soldes se présente comme suit :

	Débit	Crédit
Caisse	3 400.00	
Banque c/c Crédit Suisse	35 800.00	
Clients, créances commerciales	24 600.00	
c/c actionnaires	2 000.00	
Stock et achats panneaux solaires	48 000.00	
Véhicules	14 000.00	
Immeuble	800 000.00	
Fournisseurs - dettes commerciales		29 870.00
Acomptes clients		8 000.00
Hypothèque BCVs 4 %		400 000.00
Hypothèque BCVs c/c		15 600.00
Réserves		1 860.00
Capital-actions		200 000.00
Vente de panneau et installation		584 000.00
Vente aux actionnaires		2 860.00
PRAMV	316 875.00	
Pertes sur créance	2 200.00	
Frais de vente	1 560.00	
Déductions obtenues		2 450.00
Déductions accordées	1 300.00	
Salaires	50 800.00	
Autres charges d'exploitations	89 600.00	
Charges et produits immeuble locatif		4 500.00

Informations complémentaires :

A côté de son activité principale, il détient un immeuble locatif composé de 4 appartements tous en location.

Il est grevé une hypothèque auprès de la BCVs. Les échéances des intérêts sont fixées au 15 juin et au 15 décembre. La date de l'amortissement financier est fixée au 15 décembre. La dette initiale était de fr. 500'000.—. Il a été prévu de rembourser la dette sur 25 ans.

Le compte courant hypothécaire est utilisé pour toutes les transactions en relation avec l'immeuble locatif.

Quelques opérations du dernier mois :

1. Achat de panneaux à crédit pour fr. 25'000.-. Les frais de transport qui s'élèvent à fr. 2'000.- sont payés directement au transporteur.
2. Vente et installation de panneaux à crédit pour fr. 57'000.-.
3. Un client passe commande pour l'installation de panneaux sur le toit de sa maison. Le budget est estimé à fr. 40'000.-. Il est demandé un acompte de fr. 10'000.-.
4. Sur un chantier en cours, des panneaux déjà facturés sont retournés en stock, car la taille ne correspond pas, pour fr. 5'800.-. Il est fait une note de crédit pour le remboursement.
5. Amortissement d'une créance suite à une poursuite infructueuse, la valeur nominale de la facture est de fr. 15'400.-. Les frais de poursuite de fr. 350.- sont payés et sont aussi à comptabiliser.
6. Paiement de l'annuité hypothécaire par le c/c hypothécaire selon les informations ci-dessus.
7. Le chef (un actionnaire) décide d'installer des panneaux solaires sur son chalet de vacances. Il prélève des panneaux qui seraient facturés aux clients fr. 7'500.-.
8. L'entreprise retourne des panneaux défectueux pour fr. 8'760.- au fournisseur, qui nous les remplace directement. Les frais de transport de fr. 500.- sont à la charge du fournisseur.
9. Les fournisseurs nous accordent des remises sous forme d'une note de crédit pour fr. 3'000.-.
10. Les clients nous versent sur notre compte bancaire la somme de fr. 24'304.- après déduction de 2% d'escompte.
11. Pour gagner du temps, un client retourne directement des panneaux au fournisseur. Les frais de transport de fr. 500.- sont payés par le client et son pris à sa charge. Nous lui avons vendu ces panneaux pour fr. 14'600.-.

12. Versement par la banque des salaires du mois de décembre à nos employés, fr. 8'900.-.
13. Note de débit de la banque suite à l'achat d'un ordinateur, fr. 4'550.-.
14. Avis de crédit du c/c hypothécaire pour l'encaissement des loyers trimestriels, fr. 36'000.-.
15. Les fournisseurs nous accorent des ristournes sous forme d'une note de crédit de fr. 1'000.-, ainsi que des gratuités pour une valeur d'achat de fr. 2'000.-.
16. Vers la fin du mois de décembre, il prend contact avec un nouveau fournisseur spécialisé dans l'installation d'éoliennes pour les particuliers. Un contrat d'exclusivité pour le Valais est signé, sous réserve d'une commande minimale annuelle de fr. 25'000.- pour la première année.
17. Le patron qui est un actionnaire prélève dans la caisse une somme de fr. 2'000.- pour la location d'un chalet de vacances dans la région de la Gruyère.

Quelques opérations d'inventaire et de clôture

18. Amortissement véhicule fr. 2'800.-.
19. Inventaire final des panneaux solaires fr. 36'000.-.

NB : tous les montants doivent être arrondis au franc le plus proche.

Travail à effectuer :

Enregistrer uniquement les écritures ci-dessus au Grand-livre.

Comptabilité financière

Opérations sur marchandises (intermittent)

Monsieur Solar a son entreprise sous la forme juridique d'une raison individuelle. Il décide de gérer ses stocks de panneaux solaires selon le procédé de l'inventaire intermittent. Par simplification, il n'est pas tenu compte de la TVA, même s'il dépasse les 100'000.— de chiffres d'affaires.



A côté de son activité principale, il détient un immeuble locatif, sur lequel est grevée une hypothèque auprès de la BCVs. Une annuité semestrielle est fixée au 15 juin et au 15 décembre. Elle se monte à fr. 20'000.-.

A la fin du mois de novembre, l'extrait de la balance des soldes se présente comme suit :

	Débit	Crédit
Caisse	18'000.00	
Poste	35'800.00	
Clients, créances commerciales	24'600.00	
Stock de panneaux solaires	48'000.00	
Véhicules	14'000.00	
Ordinateur		
Immeuble	800'000.00	
Fournisseurs - dettes commerciales		29'870.00
Hypothèque BCVs 4 %		400'000.00
Hypothèque BCVs c/c (30'000.--)		15'600.00
Privé		1'860.00
Capital		300'000.00
Ventes et installation de panneaux		584'000.00
Prestation à soi-même		2'860.00
Frais de vente	1'560.00	
Achats de panneaux solaires	316'875.00	
Salaires	50'800.00	
Amortissements		
Autres charges d'exploitations	89'600.00	
Ch. et Pr. Immeuble		65'045.00

Quelques opérations du dernier mois :

1. Achat de panneaux à crédit pour fr. 25'000.-. Les frais de transport qui s'élèvent à fr. 2'000.- sont payés directement au transporteur.
2. Vente et installation de panneaux à crédit pour fr. 57'000.-.
3. Sur un chantier en cours, des panneaux sont retournés en stock, car la taille ne correspond pas, pour fr. 5'800.- au prix de vente. Ces panneaux ont déjà été facturés aux clients.
4. Paiement de l'annuité hypothécaire par la poste selon les informations ci-dessus.
5. Le chef décide d'installer des panneaux solaires sur son chalet de vacances. Il prélève des panneaux achetés au PRA pour fr. 4'500.-.
6. L'entreprise retourne des panneaux défectueux pour fr. 8'760.- au fournisseur, qui nous la remplace directement. Les frais de transport de fr. 500.- sont à sa charge.
7. Les fournisseurs nous accordent des remises pour fr. 3'000.-.
8. Les clients nous versent sur notre compte postal la somme de fr. 24'304.- après déduction de 2% d'escompte.
9. Pour gagner du temps, un client retourne directement des panneaux au fournisseur. Les frais de transport de fr. 500.- sont payés par le client et son pris à sa charge. Nous lui avons vendu ces panneaux pour fr. 14'600.-. La facture du fournisseur était de fr. 8'760.-.
10. Versement par la poste des salaires du mois de décembre à nos employés, fr. 8'900.-.
11. Note de débit de la banque c/c hypothécaire suite à l'achat d'un ordinateur, fr. 4'550.-.

Quelques opérations d'inventaire et de clôture

12. Amortissement véhicule fr. 2'800.-.
13. Inventaire final de marchandises fr. 36'000.-.

NB : tous les montants doivent être arrondis au franc le plus proche.

Travail à effectuer :

Enregistrer uniquement les écritures ci-dessus au Grand-livre.

